

Entente intercommunale Payerne–Montagny

Rapport d'exploitation 2016

L'Entente intercommunale Payerne-Montagny a pour but l'exploitation des ressources en eau potable de la vallée de la « Praz » et de la « Croix-de-Vaux » sur la Commune de Montagny.

Son comité est formé de trois membres de l'exécutif de la Commune de Montagny. La vice-présidence est occupée par Mme Luisier Brodard, Syndique. M. André Jomini et M. Eric Küng, représentent la Municipalité. Le secrétariat est assuré par M. Norbert Carrel, chef du service des Infrastructures de la Commune de Payerne.

Le comité s'est réuni à deux reprises, soit le 17 mai 2016 pour l'adoption des comptes 2015 et le 6 octobre 2016 pour l'adoption du budget 2017.

Le présent rapport retrace le bilan hydraulique et financier de l'année 2016 (2015).

Le volume total d'eau pompé au puits a été de 201'425 m³ (227'085 m³). Il est donc inférieur de 11.30 % (+12.73 %) à l'année 2015.

La consommation annuelle s'élève pour Montagny à 115'906 m³ (121'811 m³), ce qui représente le 57.54 % (53.64 %) et pour Payerne 85'519 m³ (105'274 m³), soit 42.46 % (46.36 %). Pour la Commune de Payerne, l'eau provenant de l'Entente intercommunale représente le 7.61 % (8.83 %) de son approvisionnement total.

Tous les travaux mis au budget, à savoir l'entretien des cuves du réservoir et l'entretien courant des installations, ont été réalisés et les montants respectés.

Le total des charges de l'Entente pour l'année écoulée, y compris les prestations communales de Payerne et Montagny, se monte à Fr. 77'509.20 (Fr.105'970.50) et respecte le budget.

La répartition nette de chaque commune, selon la clé définie dans la convention, se monte à Fr. 27'512.50 (budget Fr. 29'708.20) pour Montagny et à Fr. 40'186.95 (budget Fr. 46'775.15) pour Payerne.

Monsieur André Jomini, Municipal

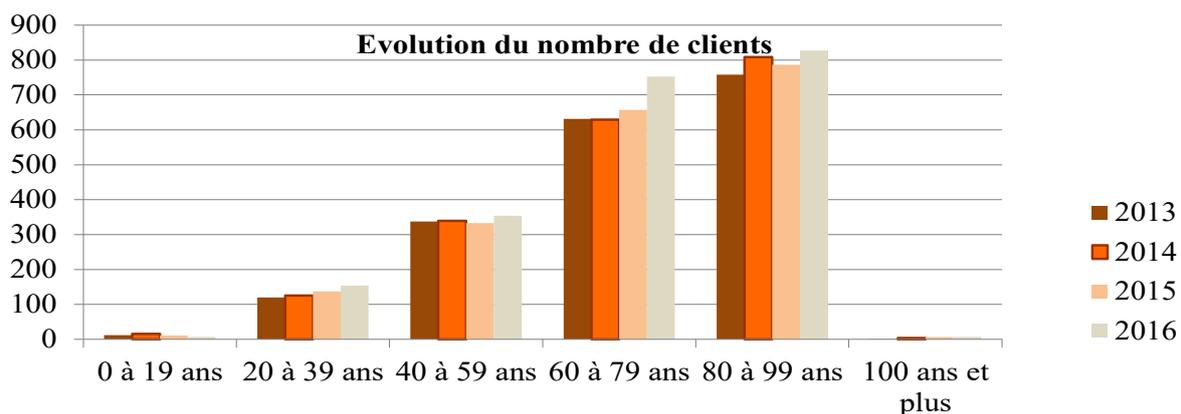
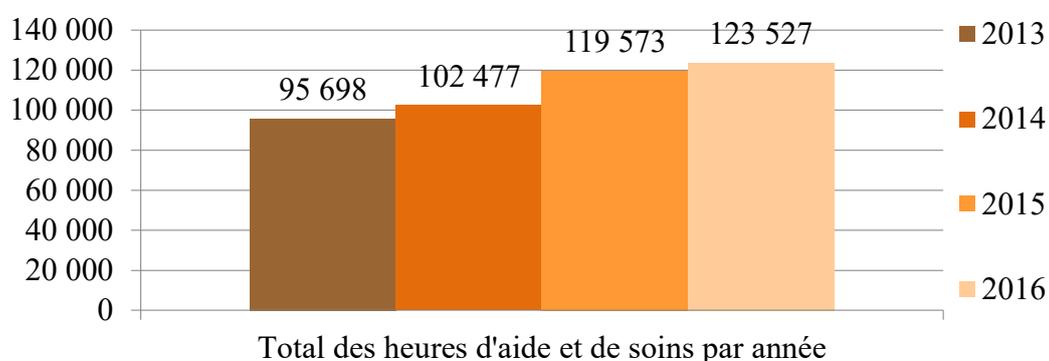
ABSMAD Exercice 2016

ABSMAD :

Durant l'année 2016, le comité de l'ABSMAD, en collaboration avec l'AVASAD, a mené une réflexion sur le regroupement des soins à domicile de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Le plan du projet ainsi que l'analyse des risques seront développés durant le début de l'année 2017. La réflexion finale sur la faisabilité de ce regroupement sera connue pour fin 2019.

CMS

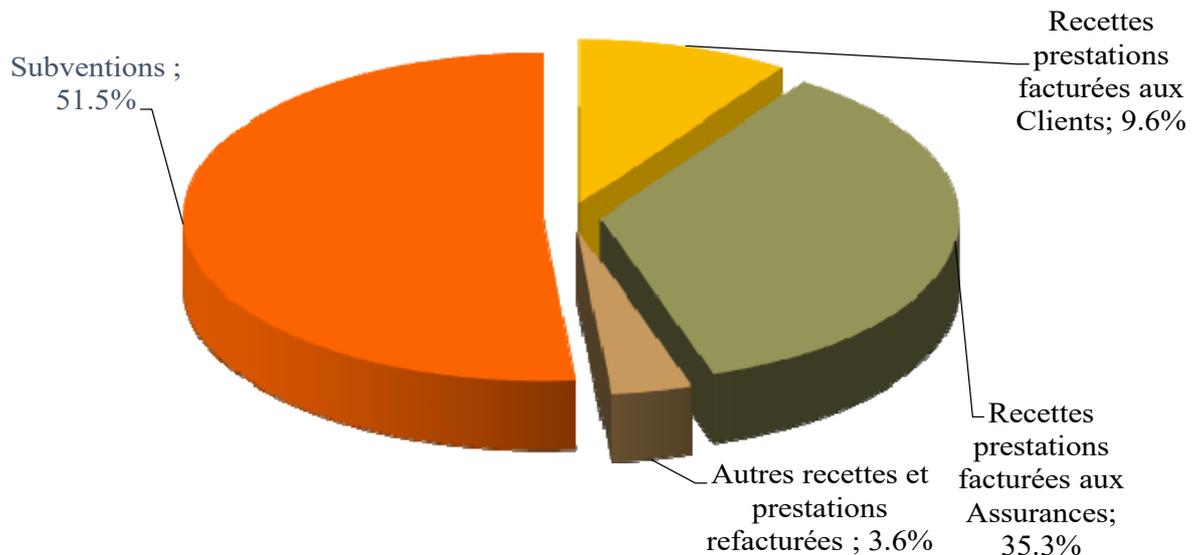
Durant l'année 2016, le travail du CMS a beaucoup augmenté du fait de l'accroissement de la population de 2% pour le district contre 1,4% pour le canton. Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans a augmenté de 2,3% dans le district contre 1,85% au canton.



En résumé, le CMS fournit une moyenne de 20,7 prestations par client et par mois, ce qui correspond à une moyenne de 10,2 heures par client et par mois. Le nombre de collaborateurs s'élève à 256 personnes et correspond à 153 ETP.

Recettes et subventions

Voici sous forme de graphique la répartition des recettes et subventions



Résultats 2016

Le total des produits de monte à KCHF 18'071 (KCHF 17'027 en 2015) et le total des charges à KCHF 18'019 (KCHF 16'983). Le résultat de l'exercice KCHF 52 (KCHF 44) est viré à l'attribution/utilisation des réserves libres.

Pour de plus amples renseignements : voir site Internet.

Monsieur Eric Küng, Municipal

ARAS

Exercice 2016

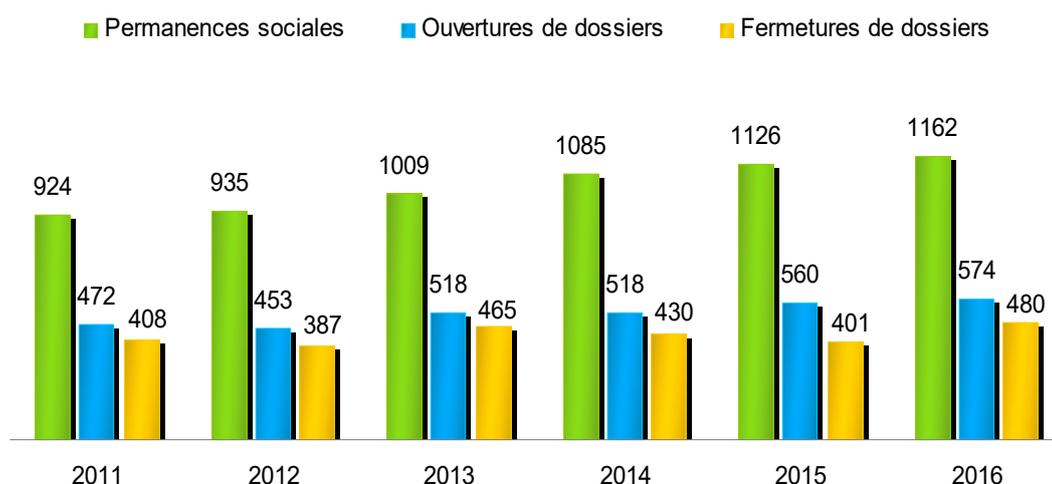
L'ARAS Broye-Vully (CSR, agences d'assurances sociales et la petite enfance) est une association intercommunale regroupant les 31 communes du district pour une population de plus de 40'000 habitants. Cette association est dirigée par un comité directeur et 73 personnes y travaillent pour un taux d'occupation de 4780%. Font également partie de cette association les 77 accueillantes en milieu familial.

Le siège est à Payerne et nous avons des antennes à Moudon, Lucens et Avenches afin de mieux servir le district.

Le Centre Social Régional

L'aide sociale applique strictement le principe de subsidiarité, c'est-à-dire que le droit à une prestation financière du RI ne se fera qu'en tout dernier recours et uniquement s'il n'y a aucun droit à une autre assurance sociale. Bien que l'ensemble du système de sécurité sociale soit subsidiaire au RI, il arrive régulièrement que l'aide sociale intervienne comme avance sur prestations d'une autre assurance sociale.

Graphique 1 : Nombre de permanences, d'ouvertures et de fermetures de dossiers



Le taux d'aide sociale pour la région Broye-Vully augmente depuis 2013 pour arriver à 4,70% en 2016 (moyenne mensuelle de 869 dossiers payés). Les dépenses nettes représentent Fr. 19'550'453.-, ce qui représente une augmentation de 9,46% par rapport à 2015.

Mesures d'insertion

Les mesures d'insertion sociale (MIS) sont en augmentation depuis 2012, mais ce qui préoccupe le plus le canton et la région est la dégradation progressive de la situation des 18-25 ans (programme FORJAD, visant l'insertion des jeunes bénéficiaires du RI par la formation professionnelle). Les problèmes affectant les jeunes adultes en difficulté (JAD) se caractérisent notamment par leur cumul (difficultés professionnelles, scolaires, de santé ou sociales), résultant d'un parcours souvent chaotique et parsemé de ruptures. Malgré les différents dispositifs destinés à faciliter l'insertion des jeunes dans le monde professionnel (orientation scolaire, case management pour la formation professionnelle (T1), mesures de transition proposées par la DGEP et/ou l'assurance chômage), on observe que certains d'entre eux ne parviennent néanmoins pas à s'intégrer durablement dans le monde du travail.

Au CSR Broye-Vully, la majorité des bénéficiaires profitant du programme FORJAD est coachée par ACCENT (accompagnement en entreprise) qui est un service du centre vaudois d'aide à la jeunesse.

Projet PROCAP-CSR

En 2015, le SPAS a fait appel à notre CSR pour mettre en place un projet de collaboration étroite avec PROCAP qui est **la plus grande association de personnes vivant avec un handicap en Suisse** (www.procap-lausanne.ch). En effet, de nombreux bénéficiaires du RI présentent des problèmes de santé de manière récurrente ou de longue durée.

Nous avons démarré ce projet en janvier 2016.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le rapport de gestion de l'ARAS Broye-Vully. www.arasbroyevully.ch

Monsieur Eric Küng, Municipal

ORPC Exercice 2016

L'année 2016 pour la protection civile fut une année spéciale à Payerne.

En effet le nombre de jours pour des tiers fut important en relation avec la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres Esta2016.

Ce sont 515 jours d'engagement par l'ORPC Broye-Vully répartis sur 5 jours effectifs.

Ce sont également une quinzaine de jours d'engagement d'urgence répartis sur les 2 incendies de ferme en Vuary.

L'effectif actuel de l'ORPC Broye-Vully est de :

- 46 officiers ;
- 67 sous-officiers ;
- 395 astreints ;
- soit un effectif total de 508 personnes.

Aux comptes, le montant de Fr. 16.89 nous a été facturé comme participation communale.

Le montant de Fr. 17.25 est inscrit au budget comme cotisation.

En tant que municipal en charge du service, je participe comme représentant de l'exécutif aux séances du CODIR environ une fois par mois.

Monsieur André Jomini, Municipal